



Grandes cultures

Edition **Aquitaine**

N°38
Bilan maïs
20/12/2023



Animateurs filières

Céréales à paille

Sylvie DESIRE / **FDGDON 64**
sylvie.desire@fdgdon64.fr

Suppléance : ARVALIS
a.carrera@arvalis.fr

Maïs

Philippe MOUQUOT / **CDA 33**
p.mouquot@gironde.chambagri.fr

Suppléance :
FDGDON 64 / ARVALIS
sylvie.desire@fdgdon64.fr
a.peyhorgue@arvalis.fr

Oléagineux

Quentin LAMBERT / **Terres Inovia**
q.lambert@terresinovia.fr

Prairies

Patrice MAHIEU / **CDA 64**
p.mahieu@pa.chambagri.fr

Directeur de publication

Luc SERVANT
Président de la Chambre Régionale
Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs 87000
LIMOGES

Supervision site de Poitiers

**Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.**

**Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Grandes
cultures N°X du JJ/MM/AA »**

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

**Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)**

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

Bilan de campagne Maïs 2023

Bioagresseurs	Qualification de la pression 2023	Comparaison avec 2022
Sésamies	moyenne	<
Pyrales	faible	<
Vers Gris	moyenne	>
Heliothis	faible	>
Limaces	faible à moyenne	>
Pucerons	faible	=
Taupins	très forte	>
Scutigerelles	moyenne	=
Chrysomèle du maïs	nulle à faible	>
Oiseaux	moyenne à forte	=
Gros ravageurs	forte	=
Helminthosporiose	faible	>
Fusariose des épis	Moyenne	=
Mildiou	nulle	=
Charbon nu	faible	<
Altises	faible	>

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

**BULLETIN DE
SANTÉ DU VÉGÉTAL**
ÉCOPHYTO

Dispositif de surveillance

Lors de cette campagne 2023, deux dispositifs d'observations, deux dispositifs de piégeage et un modèle ont fonctionné simultanément afin de recueillir les informations auprès des acteurs de terrain :

- les réseaux parcelles de référence et « tours de plaine » ;
- les réseaux de piégeage foreurs et Chrysomèle des racines du maïs ;
- le Modèle NONA pour le suivi des vols de sésamies.

• Le réseau de parcelles de référence (saisies sous Vigicultures)

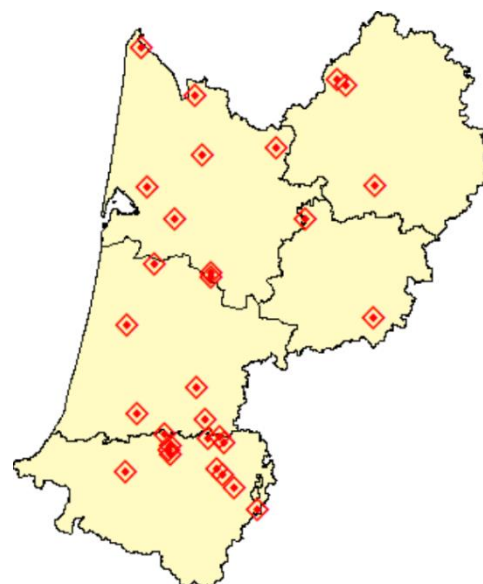
Pour la campagne 2023, le réseau d'épidémiosurveillance maïs se compose de 30 parcelles de référence réparties sur l'Aquitaine sur les principales zones de cultures du maïs.

Pour réaliser ces observations, 11 structures sont engagées : ARVALIS Institut du végétal, les Chambres d'Agriculture de la Gironde, des Landes, du Lot et Garonne, le GRCETA des sols forestiers, la FREDON 64, Euralis, Astria, Agridistri services, Lur Berri, Gaïa Care Consulting.

Ces 30 parcelles font l'objet d'un suivi hebdomadaire. Elles permettent de suivre les évolutions de stade de la culture et de détecter l'émergence ou la présence de maladies et ravageurs. Des variétés de précocité différentes ainsi que des dates de semis représentatives de l'année sont choisies.

En 2023, nos parcelles de référence ont été semées du 05 avril au 25 mai. Les semis ont débuté le 29 mars dans le Néracais (47). Les semis se sont achevés rapidement en Nord Aquitaine début mai.

En revanche en Sud Aquitaine des semis ont eu lieu jusqu'à fin mai.



Graphique 1 : localisation des parcelles de référence

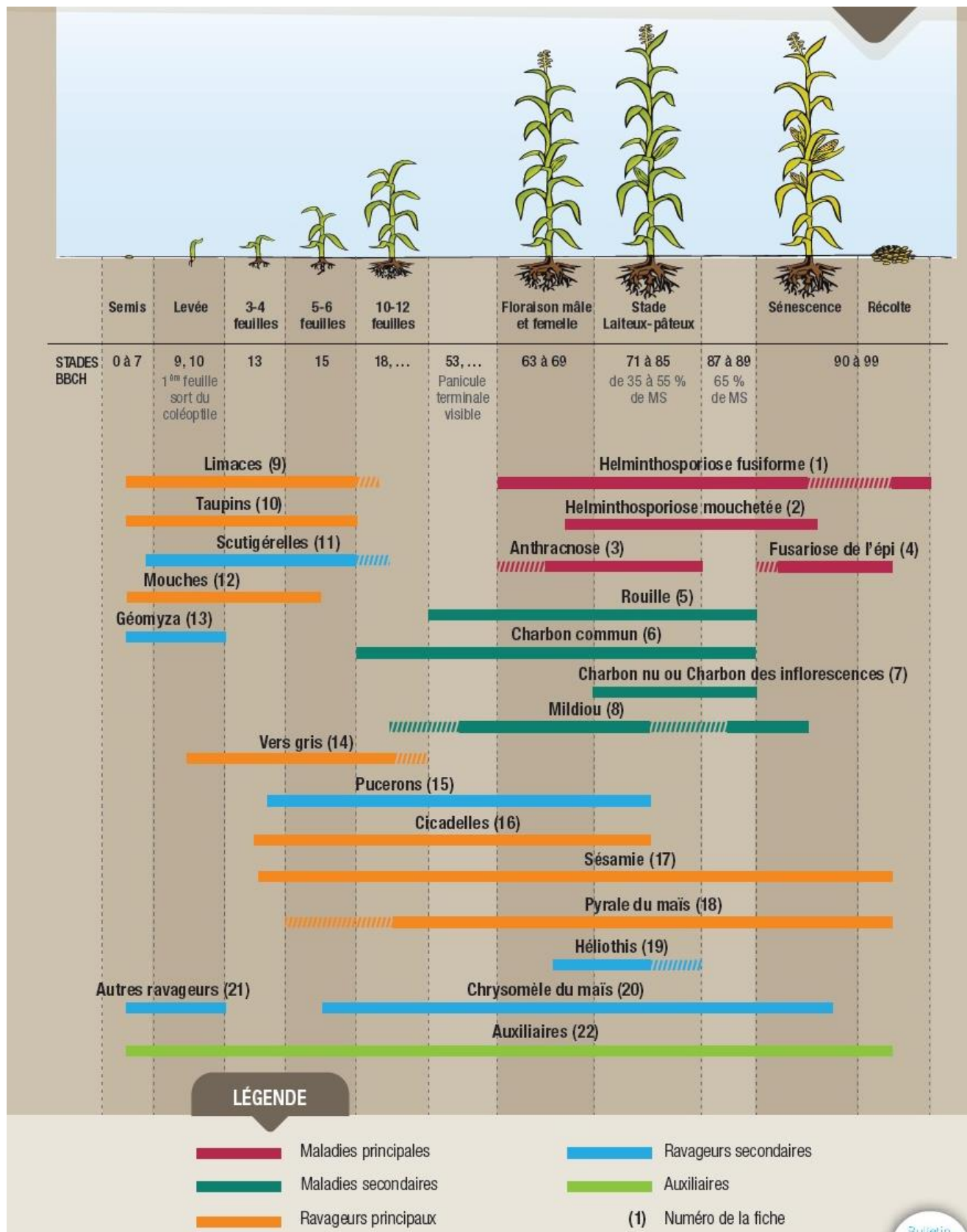
Tableau 1 : période de semis des 30 parcelles de référence

Du 01 avril au 15 avril	Du 15 avril au 30 avril	Du 01 mai au 15 mai	Du 16 mai au 30 mai
6	11	8	5

90 % des parcelles suivies sont en précédent maïs et 65 % des parcelles sont labourées. Dans 90 % des cas, le précédent est broyé avant travail du sol pendant la récolte.

Les observations réalisées en culture suivent un protocole établi au niveau national. Les données sont saisies dans la base de données inter-instituts Vigicultures.

Graphique 2 : périodes de surveillance des principaux ravageurs en fonction des stades du maïs



• **Le réseau « tours de plaine »**

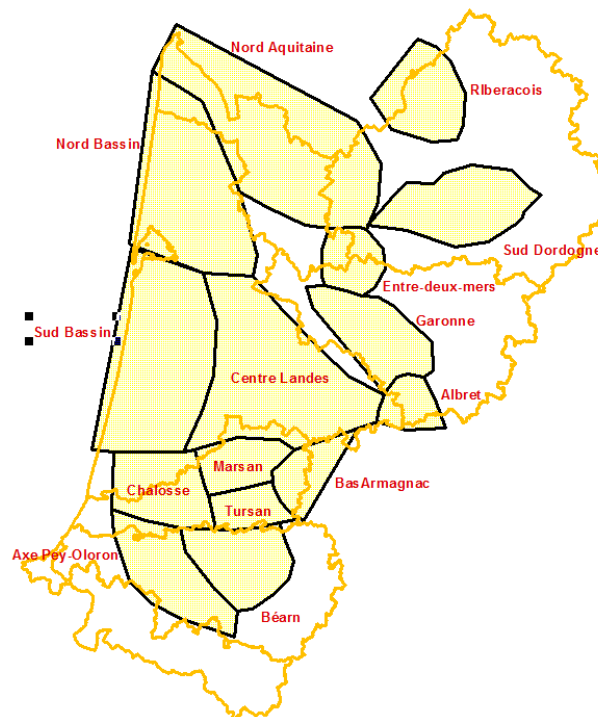
Afin de conforter l'information des parcelles de référence, un réseau constitué de 10 correspondants de terrain est en place depuis 2013. Ce réseau est notamment alimenté par les techniciens des coopératives et négoce de la région : Euralis, Lur Berri, Coopérative SCAR, Ets Sansan, SDA Négoces, Terres du Sud, Vitivista, Gaïa Care Consulting, GRCETA des sols forestiers.

Le tour de plaine s'appuie sur les observations des techniciens cultures qui visitent plusieurs centaines d'hectares de maïs toutes les semaines dans l'objectif d'accompagner les agriculteurs dans la conduite de leurs cultures. L'ensemble des données (surfaces prospectées, stades des cultures, fréquence et intensité des ravageurs observés, situation du désherbage) sont enregistrées dans une fiche culture pour les 15 secteurs. Ainsi d'avril à août 2023, 70 tours de plaine permettant d'avoir un retour sur les conditions sanitaires des maïs ont été réalisés. Pour améliorer le suivi, un groupe WhatsApp réunissant tous les observateurs a été créé. Les photos de dégâts, observations diverses remontent ainsi de façon continue à l'animateur.

Tableau 2 : contacts par secteur

Secteurs	Société
Nord Aquitaine	VITIVISTA
Riberacois	SDA
Sud Dordogne	SCAR
Entre-2-Mers	VITIVISTA
Sud bassin	GRCETA
Nord Bassin	GRCETA
Centre Landes	GRCETA
Chalosse	GaïaCAREconsulting
Tursan	GaïaCAREconsulting
Marsan	GaïaCAREconsulting
Bas Armagnac	GaïaCAREconsulting
Garonne	TERRES DU SUD
Albret	Ets SANSAN
Axe Orlon-Peyrehorade	LUR BERRI
Bearn	EURALIS

Graphique 3 : réseau tour de plaine 2023



• **Les réseaux de piégeage des ravageurs**

Foreurs

Pyrales, sésamies, Heliiothis et vers gris font l'objet d'un suivi bi-hebdomadaire grâce à un réseau de pièges à phéromones, animé par la FREDON Nouvelle-Aquitaine et Arvalis. Certains partenaires du BSV utilisent également des pièges lumineux (Arvalis, FMC). Ces observations permettent d'établir les courbes d'évolution de population du ravageur et de déterminer les pics de vol en complément de la modélisation (sésamie – NONA).

Graphique 4 : positionnement des pièges pour les ravageurs aériens



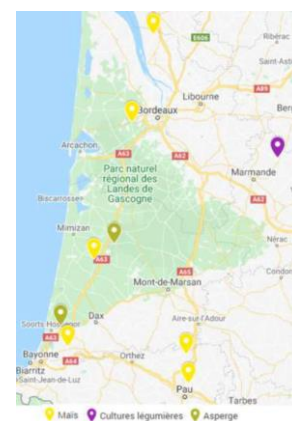
Sésamies



Pyrales



Heliiothis



Vers Gris

Limaces

Le réseau de piégeage « limaces » est coordonné par DE SANGOSSE qui met à disposition du BSV ses relevés et ceux de ses partenaires.

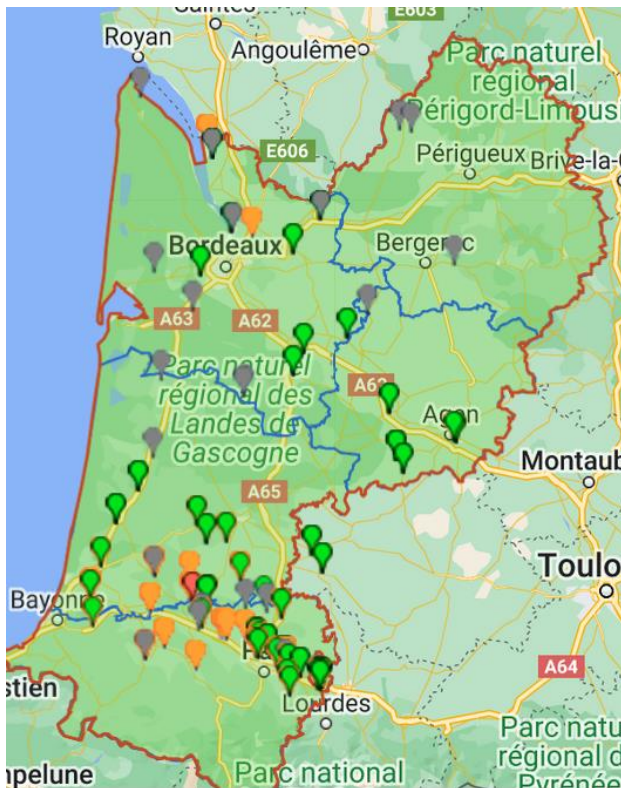
Chrysomèle des racines du maïs

En 2023, Arvalis a coordonné la mise en place du réseau de surveillance de *Diabrotica v. virgifera* Le Conte en Aquitaine en partenariat avec les organismes économiques, les sociétés multiplicatrices de semences, les Chambres d'Agriculture et des agriculteurs volontaires.

Au total, ce sont **102 pièges** qui ont été installés sur l'ensemble de l'Aquitaine à proximité de zones à risque :

- aéroports,
- aires d'autoroutes,
- axes routiers secondaires fréquentés (tourisme),
- usines de production de maïs semences ou de collecte de maïs.

L'ensemble des sites a fait l'objet d'un suivi de début juillet à fin août tous les 8-10 jours.



Graphique 5 : réseau de piégeage *Diabrotica*

Caractéristiques climatiques de la campagne

• Stations météorologiques

20 stations météorologiques ont été utilisées dans le cadre du BSV pour faire les bilans hebdomadaires. Pour le fonctionnement du modèle NONA, 13 stations disposant d'un historique important alimentent le modèle.

Stations météorologiques BSV maïs	Stations météorologiques associées
Modèles NONA	Hourtin, St Médard de Guizières, Saint Ciers sur Gironde, Cestas, Arzacq-Arraziguët, Orthez, St Palais, Nay, Oeyreluy, Labouheyre, Cancon, Duras, Beaupuy
Bilan climatique	Ste Bazeille/Beaupuy

• Conditions météorologiques.

Mars douceur record en fin de mois :

Le mois de mars est très contrasté entre pluies, rafales et douceur. Les cumuls de pluies sont excédentaires sauf dans les Landes et les Pyrénées-Atlantiques. Les températures moyennes du mois sont supérieures de 1 à 2°C sur tous les départements. Des températures record sont atteintes le 29 mars (30,4°C à Orthez) avant le retour du vent et d'un temps maussade en fin de mois.

Avril temps variable :

Les premiers jours d'Avril sont agités avec des orages et du vent. Puis un temps calme revient jusqu'à la fin de la première décennie. Le début de la seconde décennie est de nouveau pluvieux, puis un temps froid et sec revient jusqu'au 21 ; des averses font leur retour en fin de mois.

Mai contrasté, ensoleillé et pluvieux :

Le mois de mai débute par un temps sec, ensoleillé et doux. Toutefois des perturbations océaniques font leur retour dès le 4. Puis la seconde décennie est plus calme avant un retour des orages qui amènent des cumuls pluviométriques parfois importants (90 mm le 23/05 à Créon d'Armagnac). Les températures minimales sont très douces, et en moyenne sur le mois on note +1°C par rapport aux moyennes.

Juin chaud et orageux :

Dès le début du mois, les orages s'enchaînent apportant des précipitations très inégales selon les secteurs mais qui contribueront au final à un excédent de pluie par rapport aux normales sur juin. Les températures sont également supérieures aux normales. Les températures minimales sont toujours très élevées.

Juillet sec et chaud :

D'abord plutôt frais et orageux, les températures les plus élevées sont enregistrées mi-juillet. Puis les températures seront douces sur la seconde quinzaine. Au final, le temps est souvent instable et les pluies sont très hétérogènes selon les secteurs. Les cumuls sont cependant inférieurs aux normales de saison.

Août d'abord frais puis caniculaire :

Le début du mois est frais pour la saison. Puis du 12 au 24 les températures s'élèvent pour atteindre des niveaux caniculaires. Le 25 des orages éclatent rafraîchissant l'atmosphère. Les températures moyennes retrouvent les normales de saisons, mais les températures nocturnes restent fraîches.

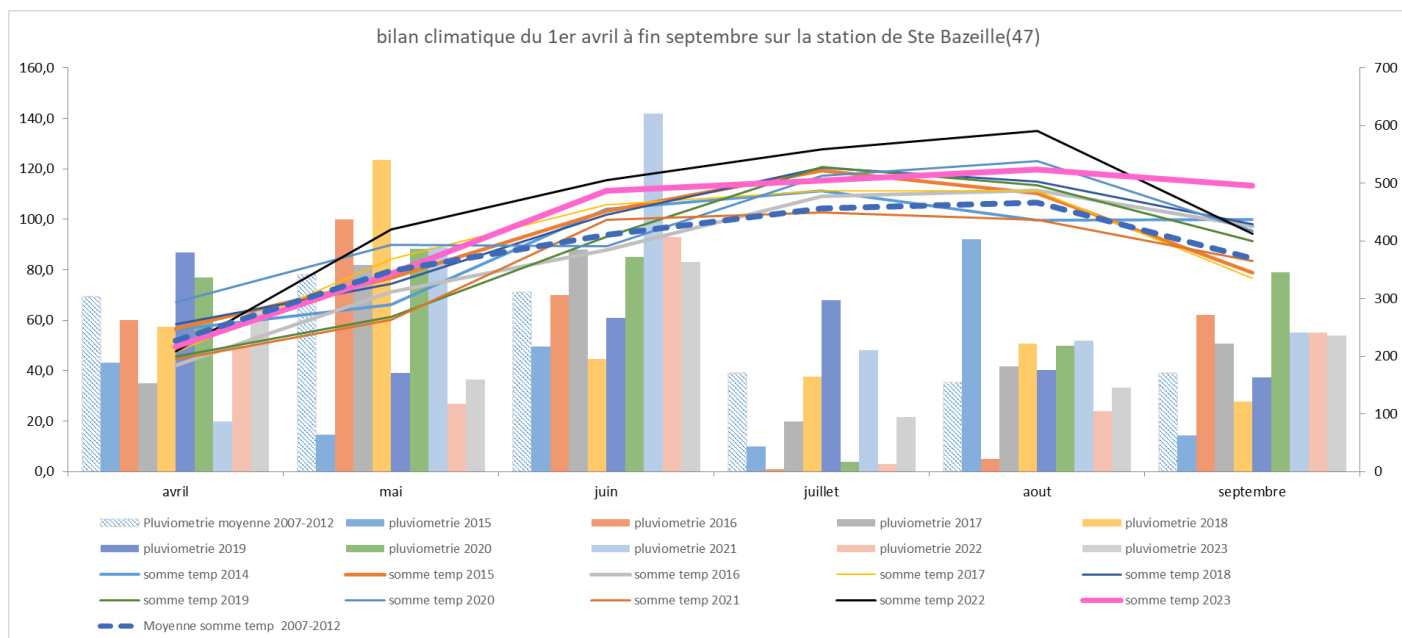
Septembre instable et orageux :

Les premiers jours sont perturbés par des pluies orageuses. Puis les pluies laissent la place au beau temps et à une chaleur caniculaire jusqu'au 12 septembre ou la pluie revient (36 mm à Mérignac). Un temps plus frais mais ensoleillé s'installe, puis la pluie revient le 22 septembre (74 mm à Capbreton).

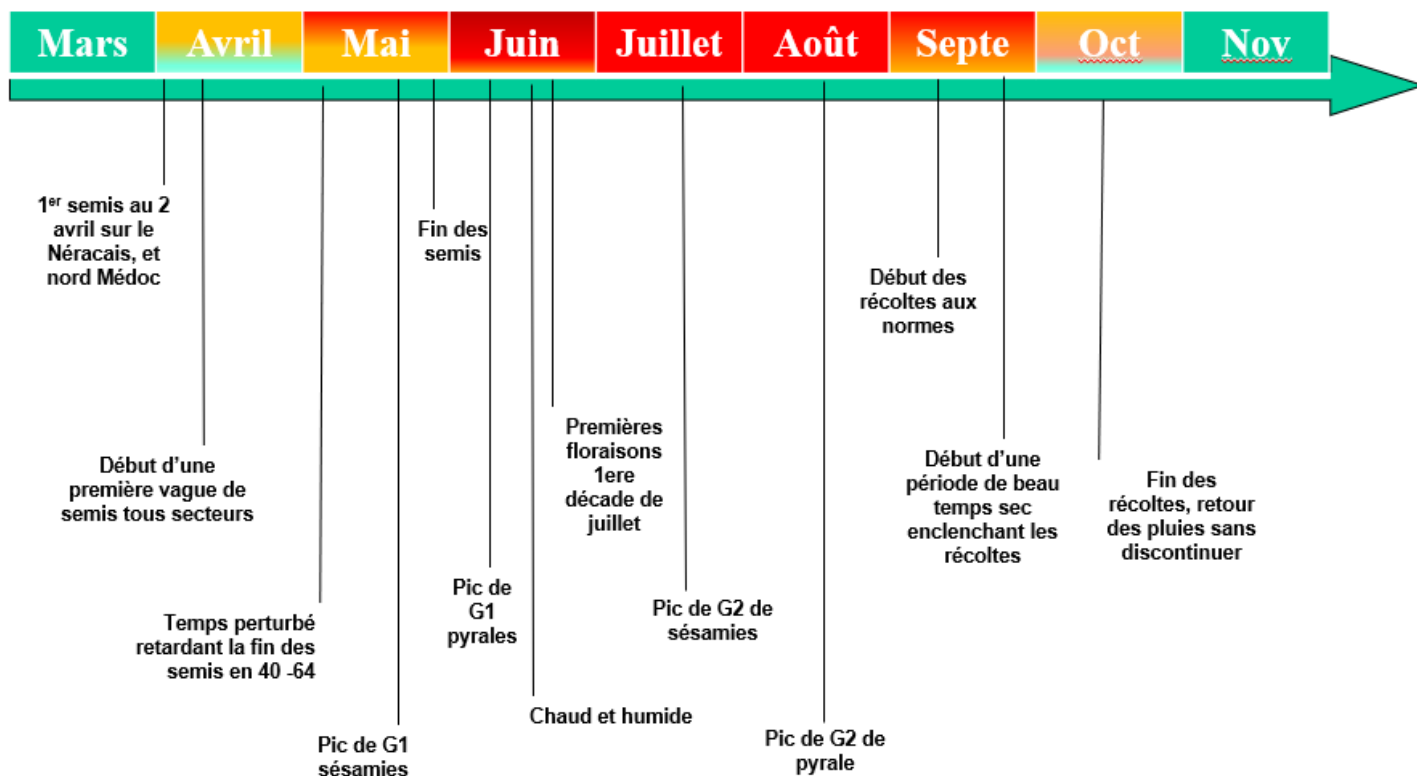
Octobre sec et chaud puis très humide :

Quelques averses en début de mois laissent la place à un temps chaud et ensoleillé jusqu'au 18 octobre. La pluie fait son retour sans arrêt jusqu'à la fin du mois. Les cumuls pluviométriques seront importants sur la fin du mois (jusqu'à 2.5 fois les normales).

Graphique 6 : bilan climatique sur la station de Ste Bazeille (47)



Graphique 7 : synthèse des évènements marquants en 2023



• Stades Phénologiques

Après les pluies de fin mars, les semis ont démarré dès le 2 avril jusqu'à la fin de la première décade avant d'être interrompu par une perturbation. La reprise de semis en Nord Aquitaine s'est faite dès le 15 avril. Une troisième vague de semis a été réalisée fin avril, puis une dernière de début à mi-mai. Sauf situations particulières, les semis se sont terminés au 25 mai. Les températures nocturnes très douces ont permis aux stades d'avancer très rapidement. Les levées n'ont pas été perturbées par le manque d'eau. Le début des floraisons a été quasiment aussi précoce qu'en 2022 dans le Nord Aquitaine mais plus tardif dans le Sud aquitaine qui avait semé plus tardivement. Les mois de juillet et d'août ont été chauds et suffisamment arrosés pour ne pas provoquer des stress majeurs, ce qui a permis une évolution assez rapide vers le stade 50 % d'humidité.

Le début des récoltes s'est fait précocement, tout début septembre en non irrigué, souvent à 15 % d'humidité. Dès la mi-septembre les chantiers de récolte ont pu avancer très vite, les niveaux d'humidité étant souvent inférieurs à 20 %. Mis à part 5 à 10 % des surfaces en zones Béarn et Gascogne, les récoltes étaient presque achevées au 18 octobre comme en 2022, juste avant la longue période pluvieuse. Le Graphique 8 (Source Céré'Obs FranceAgrimer) indique les stades clés pour l'Aquitaine :

Graphique 8 : stades phénologiques clés de l'année (80% des surfaces qui atteignent le stade de 2011 à 2021, puis médiane pour 2023)

Stade clé	2011	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Mediane 2023
Semis	15-avr	30-mai	08-mai	05-mai	07-mai	01-mai	12-mai	18-mai	10-mai	22-avr	08-mai	09-mai
Levée	25-avr	20-juin	15-mai	12-mai	17-mai	09-mai	20-mai	20-mai	20-mai	07-mai	15-mai	17-mai
6/8 feuilles	20-mai	10-juil	12-juin	10-juin	15-juin	02-juin	17-juin	23-juin	13-juin	04-juin	02-juin	30-mai
Floraison	10-juil	10-août	18-juil	10-juil	30-juil	07-juil	23-juil	22-juil	15-juil	20-juil	15-juil	11-juil
H%50	05-sept	10-oct	15-sept	05-sept	15-sept	28-août	26-août	06-sept	29-août	01-sept	22-août	01-sept
Récolte	15-oct	10-déc	05-nov	30-oct	05-nov	22-oct	20-oct	20-nov	22-oct	08-nov	30-sept	03-oct

L'observation des données du suivi Céré'Obs France-Agrimer montre que les semis ont été légèrement plus tardifs que d'habitude notamment en raison des pluies régulières sur le Sud Aquitaine. Les conditions de mai et juin ont induit des évolutions rapides de stades, ce qui a permis une floraison assez précoce. La récolte, réalisée globalement avec des taux d'humidité très bas a été aussi précoce qu'en 2022. Elle s'est déroulée dans d'excellentes conditions.

Bilan sanitaire de la campagne

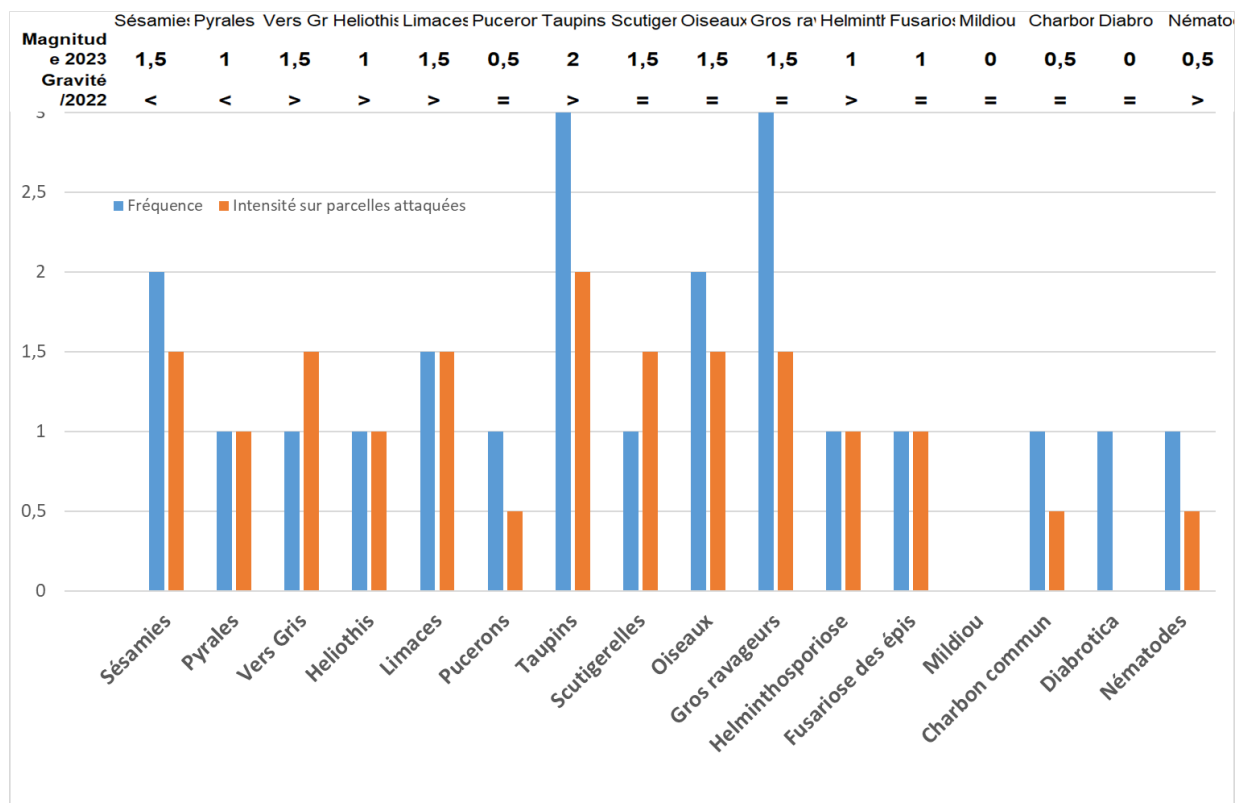
Le graphique ci-dessous représente le bilan sanitaire régional pour les principaux bio-agresseurs du maïs pour la campagne 2023. En bleu, fréquence d'observation du bio-agresseur et en orange intensité d'attaque moyenne.

Fréquence : 0 absent / 1 rare, épart / 2 régulier / 3 généralisé à l'ensemble des parcelles

Magnitude : 0 nulle / 1 faible / 1,5 quelques parcelles touchées / 2 assez forte avec dégâts significatifs / 3 Grave avec forte incidence des dégâts sur la culture.

La gravité de l'attaque par rapport à 2022 permet de juger de l'évolution des ravageurs par rapport à l'année précédente.

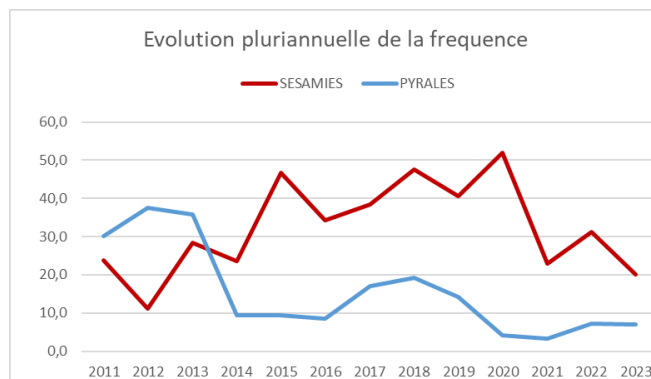
Graphique 9 : fréquence et intensité d'attaques des bio-agresseurs sur maïs - Campagne 2023



Ravageurs aériens

- Les insectes foreurs**

Pyrales et sésamies demeurent les principaux ravageurs du maïs. Globalement, les conditions climatiques 2023 n'auront pas été très favorables à ces deux ravageurs



Graphique 10 a : évolution pluriannuelle de la fréquence sésamie et pyrale

SESAMIE

Le vol de première génération de sésamie a eu lieu du 6 mai au 18 juin avec un pic estimé au 19 mai soit 4 jours avant celui de 2022. Selon les secteurs et d'après le modèle NONA les pics se sont étalés du 14 au 27 mai. Le vol de seconde génération a eu lieu du 10 juillet au 20 août avec un pic au 24 juillet, soit 5 jours avant 2021 (Pics du 15 au 28/07 selon Nona selon les secteurs). La troisième génération de sésamie est identique à 2022 en termes de captures en 2023 sur l'ensemble des secteurs d'Aquitaine avec un pic atteint au 20 septembre. De nombreuses jeunes larves ou chrysalides étaient présentes dans les prospections de parcelles avant récolte, confirmant l'intensité de ce 3^{ème} vol.

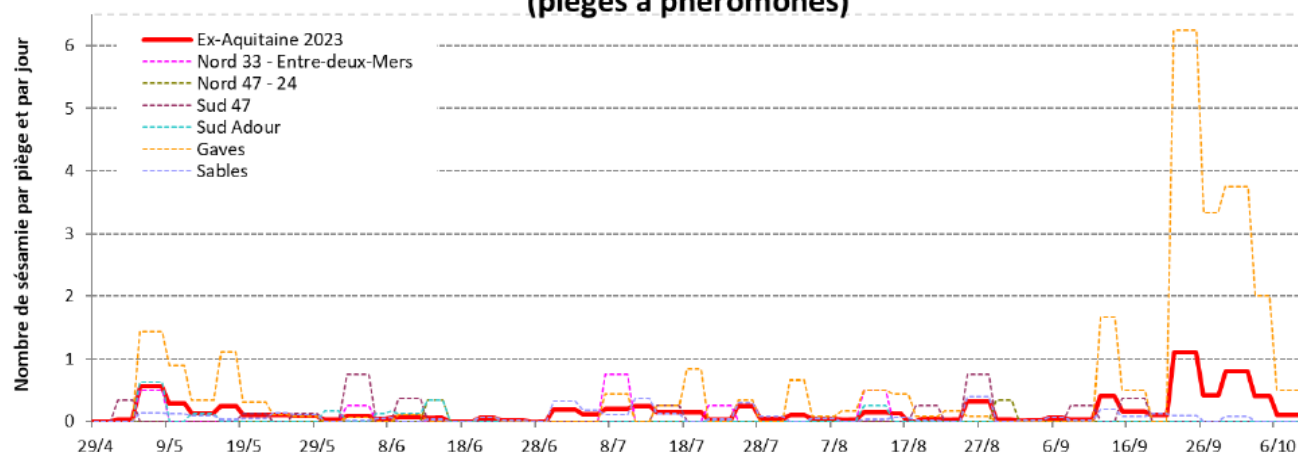
Tableau 10 b : pics de vol de sésamies au cours des 12 dernières années en Aquitaine

Année	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012
G1	19-mai	25-mai	01-juin	15-mai	22-mai	28-mai	20-mai	04-juin	15-mai	26-mai	06-juin	27-mai
G2	23-juil	24-juil	29-juil	17-juil	27-juil	03-août	25-juil	09-août	26-juil	30-juil	10-août	11-août
G3	20-sept	15-sept		17-sept								

- Pics de vols selon le réseau de piégeage à phéromones**

Graphique 11a :

Piégeage de la Sésamie en Ex-Aquitaine (pièges à phéromones)



PYRALE

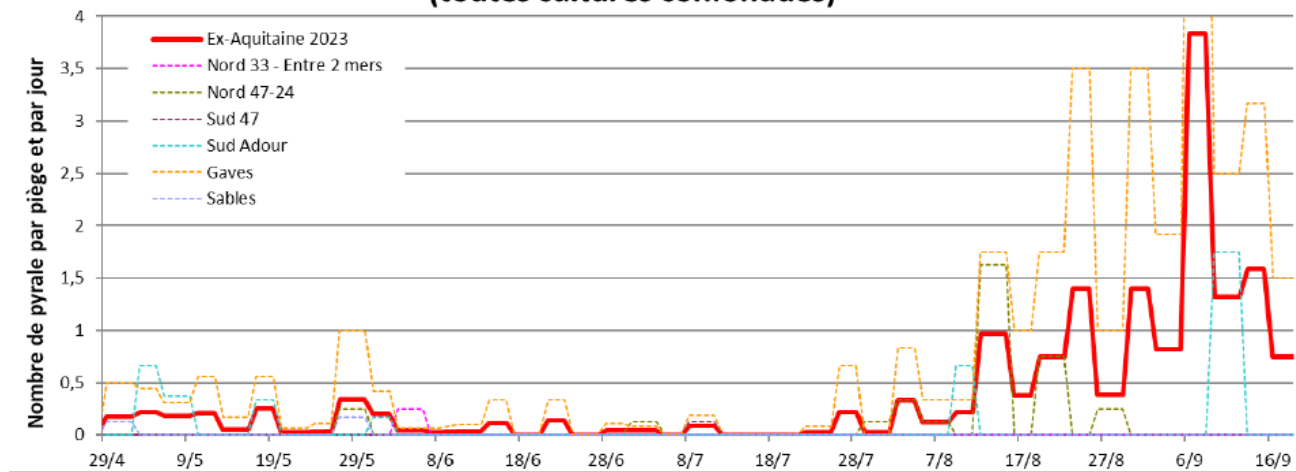
Le vol de première génération de pyrale a eu lieu du 1er mai au 28 juillet avec un pic autour du 8 juin. Le pic de vol de seconde génération se situe autour du 15 août.

Tableau 11b : pics de vol de la pyrale au cours des 11 dernières années (Aquitaine)

Année	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012
G1	08-juin	13-juin	16-juin	06-juin	10-juin	12-juin	11-juin	25-juin	09-juin	15-juin	15-juin	18-juin
G2	15-août	15-août	16-août	16-août	23-août	10-août	11-août	25-août	11-août	16-août	17-août	20-août

Graphique 12 :

**Piégeage de la Pyrale en Ex-Aquitaine
(toutes cultures confondues)**



• Observations

Quelques pieds de ponte de sésamies (de première génération) ont été signalés lors du tour de plaine dès le 20 mai (sables des Landes). Puis les signalements lors des tours de plaine ont été plus fréquents sur la vallée de Garonne et du Dropt, Béarn et Gaves et les sables des Landes sans toutefois atteindre des niveaux importants. En parcelle de référence, seules 3 parcelles sur 30 présentaient des symptômes. Dans la plupart des cas, le pourcentage de pied de ponte observé sur ces parcelles est inférieur à 0,1 %.

Concernant la pyrale, les premières pontes sur feuilles ont été observées le 6 juin à Mimbaste (40). Seules 3 parcelles de références sur 30 ont présenté des symptômes sur limbe avec aspect « coup de fusil ». Dans le tour de plaine, la présence de la pyrale au cours de la saison a été peu signalée.

• Résultats des dissections des cannes de maïs avant récolte

114 parcelles ont été prospectées en 2023 sur tous les secteurs de l'Aquitaine par les différentes structures (Euralis, Gaïa Care consulting, Chambres d'Agriculture, Arvalis, FMC, FDGDON 64, GRCETA)

Le tableau ci-contre présente le nombre de prospections par secteur

Secteurs	Nombre de prospections
Bearn et Gaves	37
Dordogne	5
Nord-gironde	16
Sables des Landes	28
Sud-adour	22
Vallee Garonne Dropt	6
Total général	114

L'intérêt de ces observations est :

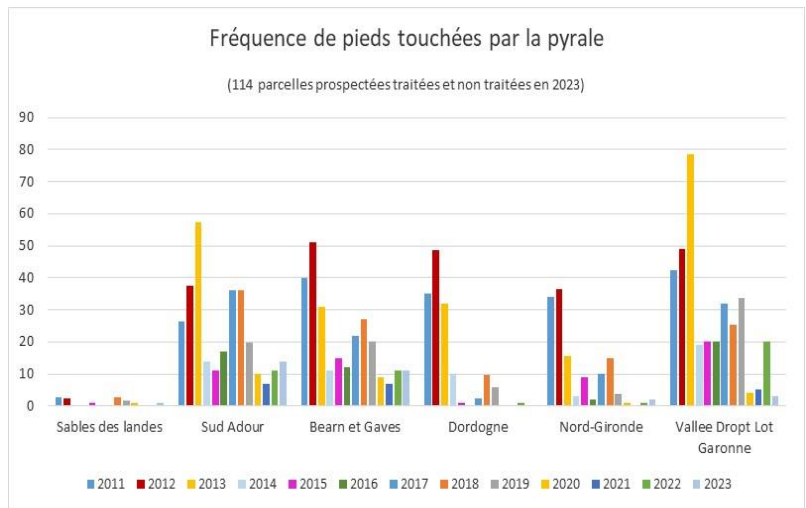
- D'estimer le niveau de dégâts en fin de saison et l'évolution entre la première et la seconde génération.
- D'évaluer l'état sanitaire des maïs, notamment les fusarioses à l'origine des mycotoxines (voir les résultats dans la partie « maladies »)
- D'anticiper pour le début de campagne 2023, le niveau d'émergence des papillons qui donnera la première génération (sachant que d'autres facteurs comme les conditions climatiques et le travail de sol post-récolte entrent en compte pendant la période hivernale)

PYRALE

Graphique 13 : fréquence de pieds touchés par la pyrale par secteurs

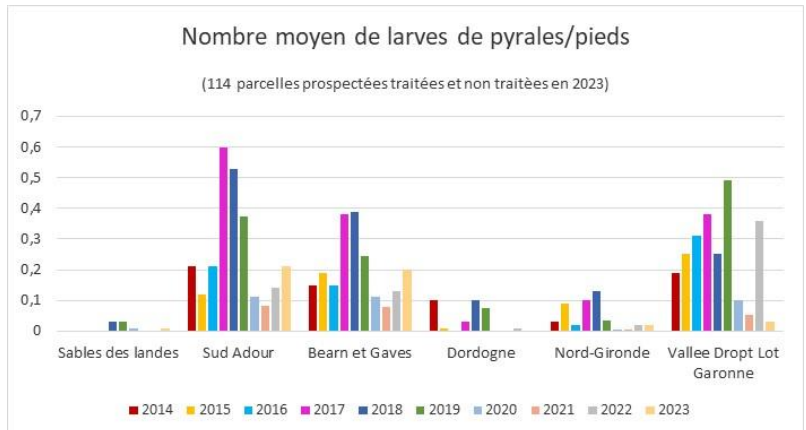
L'analyse des données de la saison 2023 montre un pourcentage de pieds attaqués sur l'Aquitaine de **5.2 %** contre 7.3 % en 2022, 3.2% en 2021, 4.2% en 2020, 15.5 % en 2019.

Ce chiffre confirme une pression pyrale qui s'affaiblit depuis 10 ans surtout quand on la compare aux 38 % observés en 2012.



Graphique 14 : intensité d'attaque en nombre de larve de pyrale par pied

L'intensité d'attaque est nettement en baisse. Le niveau moyen d'attaque est de 0,08 larve /pied, ce qui reste historiquement faible. Seuls les secteurs Sud Adour et Gaves atteignent 0.2 larve/pied alors que sur les autres secteurs la pyrale est quasi inexistante.

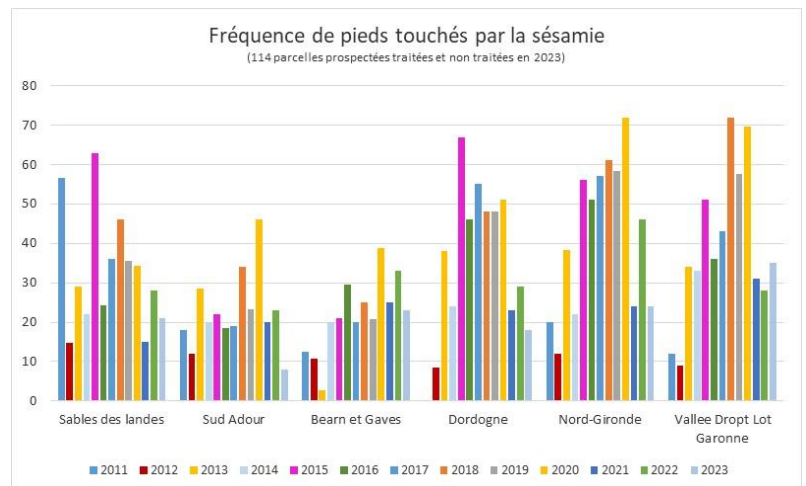


SESAMIE

Graphique 15 : fréquence de pieds attaqués par la sésamie

La fréquence d'attaque moyenne dans les parcelles baisse en 2023. A l'échelle de la région le taux moyen d'attaque est de 21.5 contre 31.2% en 2022, 23 % en 2021, 52 % en 2020, sur l'Aquitaine.

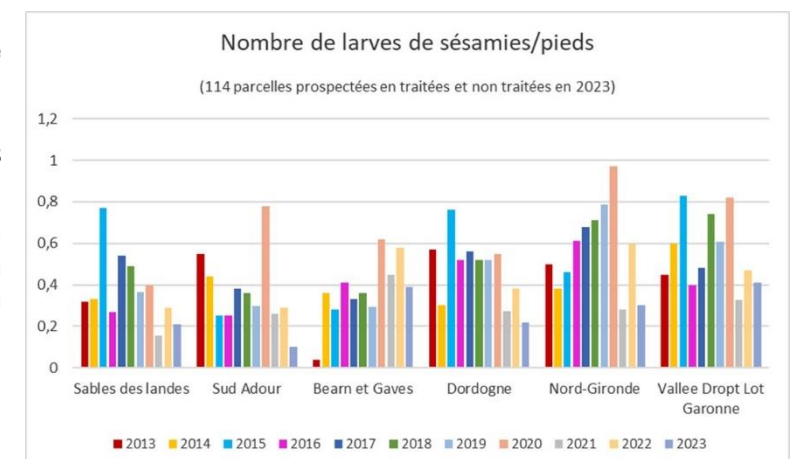
A noter que la présence d'une troisième génération ne permet pas toujours de retrouver les larves lors des prospections. 2023 fait d'autre part suite à une année 2022 où une G3 complète avait eu lieu ce qui peut aussi expliquer la baisse de pression observée cette année. En effet, les larves issues de la G3 n'ont généralement pas le temps de s'abriter correctement avant les récoltes et sont détruites par la moisson. Leur petite taille (L1 ou L2) ne leur permet pas de disposer d'une forte capacité de survie pendant l'hiver.



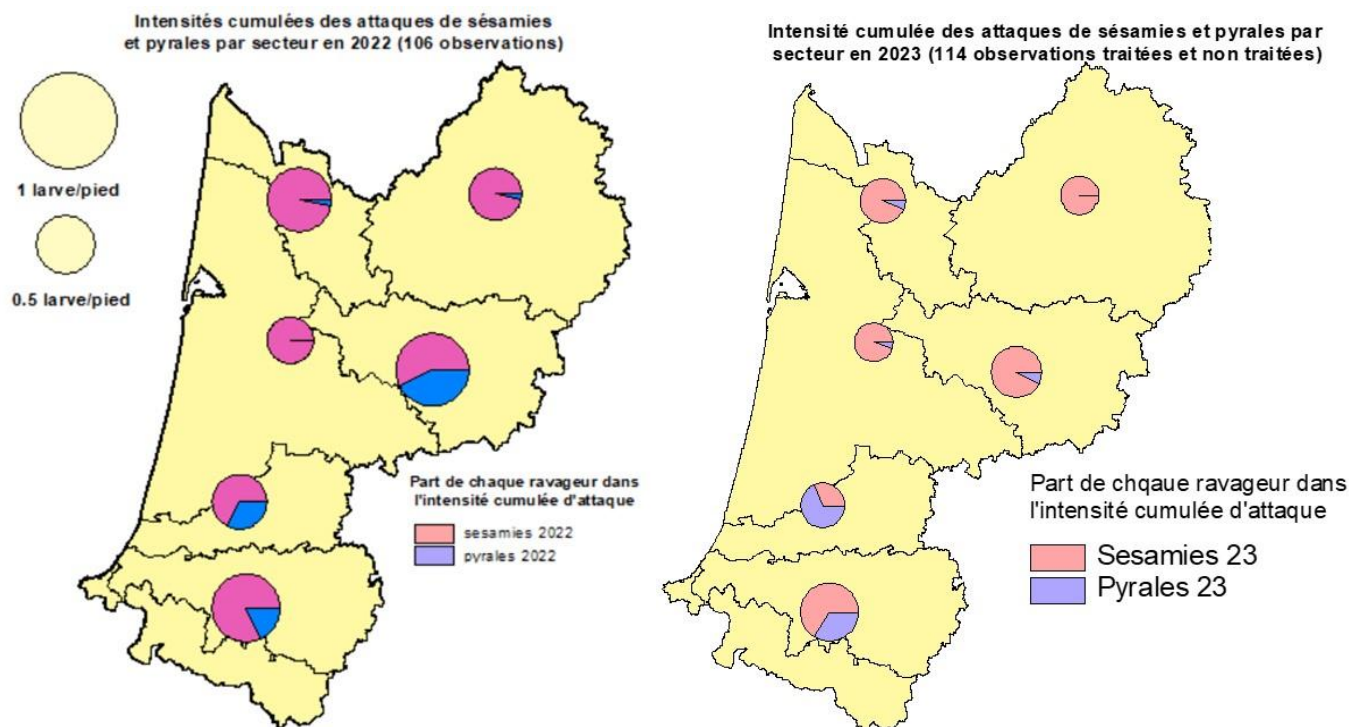
Graphique 16 : Intensité d'attaque en nombre de larve de sésamie par pied

L'intensité d'attaque est en baisse par rapport à 2021 sur l'ensemble des secteurs et atteint des niveaux comparables à 2021.

L'intensité moyenne sur l'Aquitaine est de 0.27 larve/pied en 2023 contre 0.44 larve/pied en 2022, 0.29 larve/pied en 2021, 0.69 larve/pied en 2020, 0,49 larve/pied en 2019, 0.53 larve/pied en 2018 et 0,44 larve/pied en 2017.



Graphiques 17 et 18 : pression en pyrale et sésamie en 2023 et 2022



• La Chrysomèle des racines du maïs

Le tableau ci-contre présente l'évolution des captures depuis sa détection dans la région. Le nombre d'individus capturés s'accroît sur les zones historiques de captures.

Nous avons aussi détecté sa présence dans le Lot et Garonne en 2023 pour la première fois.

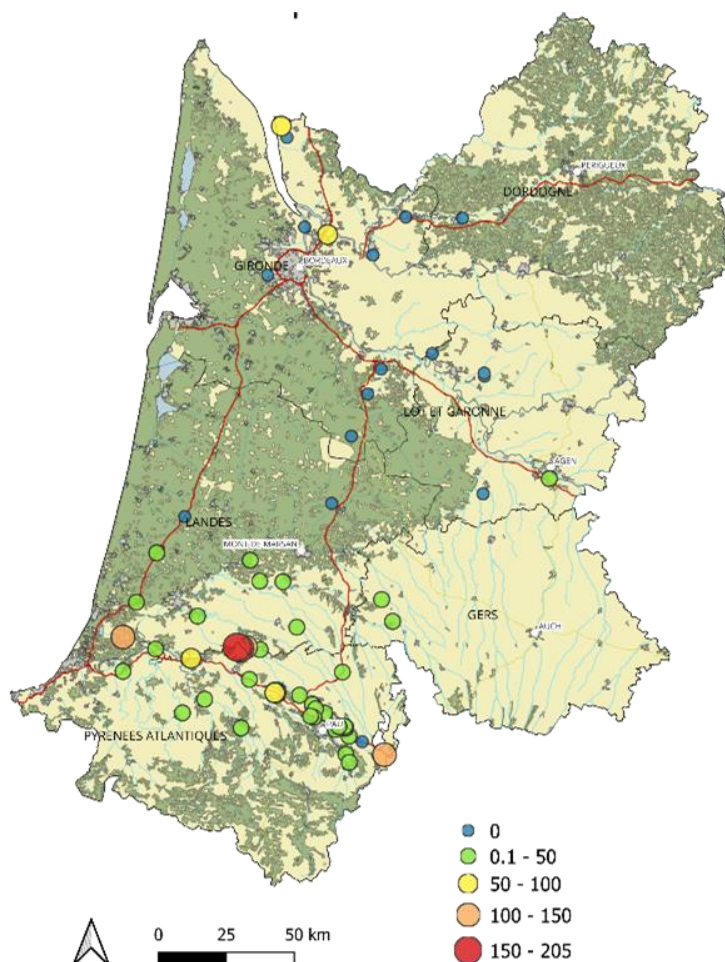
Le nombre de site de détection s'accroît désormais tous les ans passant de 17 en 2022 à 34 en 2023.

Pour le moment, il n'y a pas de dégâts constatés dans les parcelles, y compris les parcelles où de fortes captures sont enregistrées.

Foyer	Nbre de piège	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Aicirits (64)	2									351
Bonnut	2									1938
Ger (64)	18	7	44	109	100	202	312	267	534	1668
Serres-Morlâas (64)	11			0	3	29	83	92	175	982
Serres-Sainte-Marie (64)	8				0	9	22	102	173	2635
Lahontan (64)	2				0	3	0	-	243	835
Pau et peripherie (64)	8						0	11	70	558
Poursiugues-Boucoue (64)	0							-	9	-
Claracq (64)	1							-	16	48
Sarpourenx(64)	1						0	3	10	71
Saint-Medard (64)	1								4	0
Claraq (64)	1									64
Idron (64)	2									267
Pontacq (64)	2									11
Dognen(64)	1									62
Nay(64)	2									78
Briscois (64)	1									56
Amou(40)	1									440
Bastennes (40)	1									24
Carcarès (40)	1									8
Castets (40)	1									4
Bas Mauco (40)	1									21
Lahontan (40)	2									835
Sorbets (40)	0								29	-
Sarpourenx(64)	1									71
Sault de navailles	2									5
Samadet (40)	1								17	21
Saint Geours de Marenn(40)	1									28
Saint Martin de Hinx	5									774
Souprosse(40)	1									8
Mimbaste (40)	2						0	13	20	430
Hagetmau (40)-Samadet	1						0	1	3	21
Port de Lanne (40)	0						0	38	0	-
Bergerac (24)	2						0	1	0	0
Saint Martial d'Artenset (24)	1						0	39	215	50
Saint remy sur lidoire	1									5
Saint-Ciers/Gironde (33)	2					6	0	-	55	273
Saint andré de cubzac(33)	1									330
Boé(47)	1									5

Carte : localisation des pièges sexuels à chrysomèle des racines du maïs en 2023 ayant détecté au moins un individu en région Aquitaine

- 103 pièges suivis cette année
- Le niveau de piégeage s'intensifie dans les foyers historiques
- Certains pièges ont capturé jusqu'à 1000 insectes (cas de Bonnut)
- Insecte qui semble bien installé dans les Pyrénées-Atlantiques et le sud des Landes
- Nouvelles captures au niveau de l'ouest du Gers et dans le Lot et Garonne jusque-là indemnes.

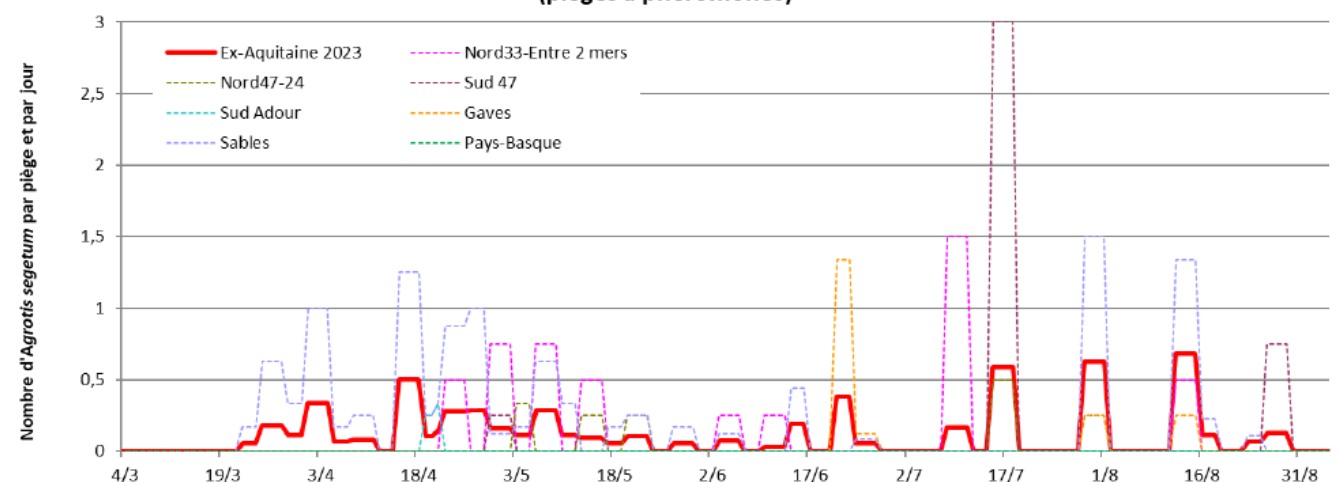


• **Autres lépidoptères**

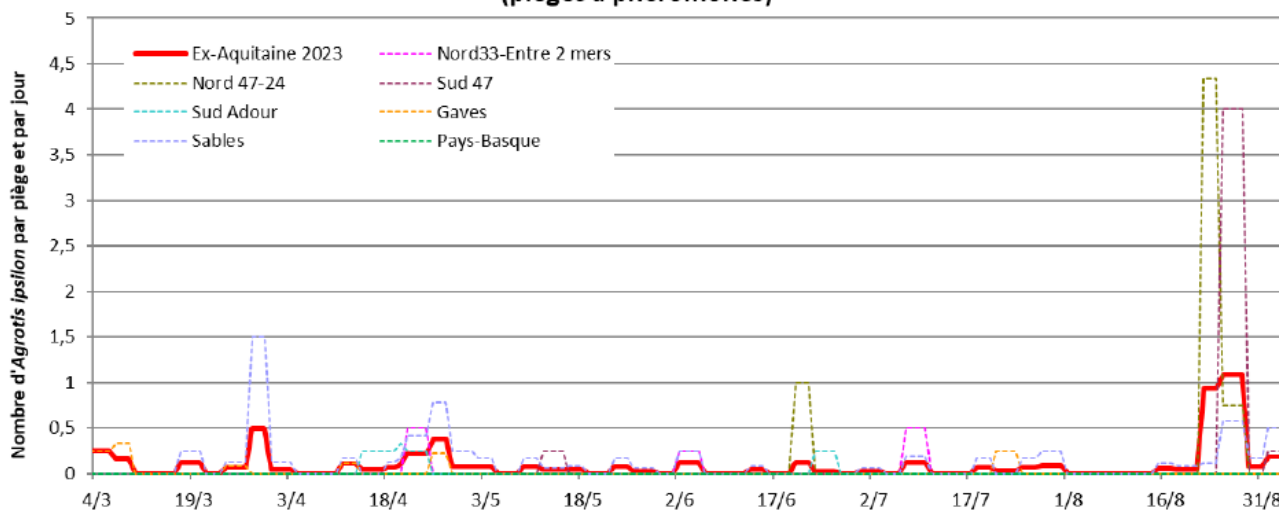
LES VERS GRIS

Les dégâts de vers gris ont été peu nombreux en 2023 mais d'une forte intensité quand ils étaient observés : cinq parcelles de référence ont présenté des dégâts. Dans le tour de plaine, plusieurs signalements sont remontés en provenance du Médoc (33) et du secteur de Came (64).

Piégeage d'*Agrotis segetum* en Ex-Aquitaine (pièges à phéromones)



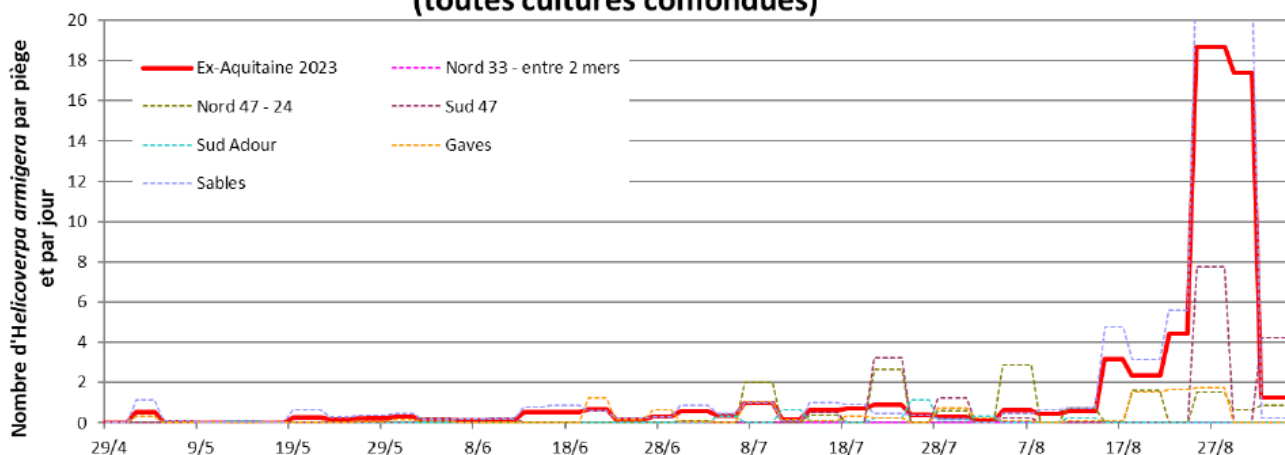
Piégeage d'*Agrotis ipsilon* en Ex-Aquitaine (pièges à phéromones)



HELIOTHIS

Depuis 2 ans, Heliiothis se retrouve plus fréquemment sur dans le maïs semences semé tardivement ainsi que sur maïs ensilage dérobé (semis de fin juin).

Piégeage d'*Helicoverpa armigera* en Ex-Aquitaine (toutes cultures confondues)



- **Les ravageurs du sol**

TAUPINS

Malgré un taux de protection proche de 60 %, les dégâts 2023 ont littéralement explosé. Depuis deux ans la pression était plutôt en baisse mais 2023 a totalement inversé la tendance. C'est au cours de la période fraîche de fin mai avec le ralentissement de la croissance des maïs que des dégâts importants ont pu être observés.

Dans notre réseau de parcelles de référence, 16 parcelles sur 30 ont été concernées par des pertes de pieds liés aux taupins : 4 parcelles avec dégâts jusqu'à 20% et 3 parcelles avec des dégâts supérieurs à 20 % ainsi que 9 parcelles avec des dégâts par ronds ou limités à quelques %. En situation non traitée, en zone à risque, sur des parcelles témoins non protégées, les dégâts dépassent 50 %.

Dans le tour de plaine, la présence de dégâts débute au 10 mai en vallée de Garonne. Ensuite on enregistre des signalements de dégâts plus nombreux en Sud-Adour avec une forte intensité.

LIMACES

Avec les conditions climatiques humides de Sud Aquitaine, les attaques de limaces ont parfois été significatives. Les pratiques agronomiques peuvent favoriser les attaques : situations en semis direct sous couvert, situation avec travail du sol limité et beaucoup de résidus en surface. Elles n'ont pas été observées en parcelles de références et dans les tours de plaine, seul le Sud aquitaine était concerné.

NEMATODES

Dans les sables des Landes, quelques rares parcelles ont fait l'objet de signalement lors du tour de plaine.

SCUTIGERELLES

Ce ravageur est toujours signalé dans le Sud Adour et les secteurs Béarn et Gaves.

Dans le tour de plaine, 3 situations où la pression de ce ravageur est déjà connue, ont été rapportées avec des dégâts équivalents ou supérieurs à 2022. Aucune parcelle n'a cependant été détruite, mais des ronds fortement attaqués ont été enregistrés.

Aucune parcelle de référence n'a fait l'objet d'un signalement en 2023.

- **Les ravageurs secondaires**

NOCTUELLES DEFOLIATRICES

Cirphis : des défoliations sur les bordures des parcelles ont été observées sur le secteur d'Hasparren, mais sans conséquence pour la culture.

Aucun dégât de *Spodoptera exigua* n'a été recensé.

PUCERONS

Sitobion avenae : quelques signalements ponctuels sans incidence.

Rhopalosiphum padi : pas de signalement.

Metopolophium dirhodum : pas de signalement.

CICADELLES

La présence de la cicadelle verte (*Zygidinia scutellaris*) a été équivalente à 2022. 5 parcelles de référence ont fait l'objet de signalements.

Des symptômes de nanisme rugueux (MRDV) (*Laodelphax*) ont été visibles cette année y compris en dehors des zones historiques : une parcelle de maïs semences abandonné à Saint Geours de Marenne (40).

ALTISES (*Phyllotreta vittula*)

L'altise a été observée dans les semis précoces, sur les secteurs Béarn et Sud landes et en vallée de Garonne/Entre deux mers.

ACARIENS

Contrairement à 2022 où l'on avait noté une explosion de la présence des acariens, pas de signalements en 2023.

PUNAISE DIABOLIQUE

Présence signalée sur le sud Adour (secteur de Dax à Peyrehorade) mais sans incidence pour la culture.

OISEAUX-GROS RAVAGEURS

Les dégâts de corneilles sont récurrents depuis la disparition de la principale substance active répulsive. 10 parcelles de référence sur 30 mentionnent la présence de corvidés avec des dégâts ne dépassant pas 20%. Dans le tour de plaine, leur présence a été citée de mi-avril à mi-mai avec des parcelles de plus de 3 ha impactées à 50 %.

Les dégâts de ragondins sur plantes développées (coupure des tiges en biseaux) sont observés en bordures de ruisseaux et fossés.

Les dégâts de sangliers, de blaireaux et de cerfs sont toujours aussi fréquents sur l'ensemble du territoire Aquitain (Cf. indemnités Fédérations des Chasseurs et application [« signalement de dégâts de la faune sauvage »](#)). Des signalements de parcelles détruites à 100%, au semis, par des sangliers et fortement impactées avant la récolte ont été rapportés à plusieurs reprises dans le tour de plaine.

- **Les maladies**

CHARBONS

Aucune parcelle de référence ne présente des symptômes d'*Ustilago maydis*. Le tour de plaine fait ressortir une pression faible. Toutefois à la faveur des orages de grêle et sur des situations de semis très tardifs avec variétés très précoces (semis juillet indice 280) des symptômes peuvent être observés.

Sphacelotheca reiliana (charbon des inflorescences) : absence.

FUSARIOSE DES EPIS

Au cours des prospections, la présence de *Fusarium graminearum* a été signalée dans plusieurs situations. La présence de *Fusarium section liseola* en lien avec la pression foreurs à également été enregistrée tout comme la présence d'*Aspergillus* lié au stress climatique. Au final la pression est globalement identique en intensité à 2022. En fréquence, les niveaux sont proches de 2022. Pour finir, la qualité sanitaire est satisfaisante.

HELMINTHOSPORIOSE

Des signalements plus nombreux en 2023 après une année très calme. Ce sont essentiellement des parcelles de maïs semences qui ont fait l'objet d'attaques dès le 25 juillet malgré une protection fongicide, ainsi que des semis tardifs de maïs ensilage en situation non traitée.

ROUILLE DU MAÏS

Elle n'a pas été observée en 2023 dans les parcelles ni en tour de plaine.

MILDIOU

La maladie n'a pas été observée.

• Les Adventices

L'aide à la gestion alternative des problématiques adventices dans le BSV maïs passe par deux actions :

- l'expertise de la flore et des conduites culturales sur **164** parcelles de maïs dans le cadre du dispositif Vigieflore, 1 mois après la fin des désherbages dans les parcelles.
- le tour de plaine : réalisé par les techniciens de la distribution, il permet d'avoir une vision générale sur le développement des adventices au moment de la rédaction des bulletins.

Le bilan des enquêtes est en cours de réalisation et sera communiqué au premier trimestre 2024, à travers la note de synthèse.

Des signalements de « sorghos sauvages » dans le Sud aquitaine sont remontés en 2023 en plus des parcelles observées autour de la vallée de l'Isle.

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Centre et Sud Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes : Act'Agro, AREAL, ARVALIS Institut du Végétal, ASTRIA64, CDA 24, CDA 33, CDA 40, CDA 47, CDA 64, CETA de Guyenne, Terres Inovia, Terres conseils, Ets Sansan, Euralis, FREDON 64, FREDON Aquitaine, GRCETA SFA, Groupe Maïsador, Gaïa Care Consulting, La Périgourdine, Lur Berri, SCAR, Sodepac, Groupe Terres du Sud, Viti Vista

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".